

La monarchie absolue

Du XVI^{ème} au XVIII^{ème} siècle, les rois de France **François Ier, Henri IV et Louis XIII**, renforcent leur pouvoir et dirigent le royaume de France en imposant à tous leur l'autorité royale.

Louis XIV, surnommé **le Roi-Soleil**, prend le pouvoir et établit **une monarchie absolue de droit divin**. Il affirme que son autorité lui vient de Dieu et impose à ses sujets une totale obéissance.

Il réduit l'influence des nobles en les invitant à mener une vie oisive et luxueuse à la cour.

Il révoque l'Édit de Nantes et interdit la religion protestante.

Durant son long règne, la France devient le pays le plus puissant, le plus vaste, le plus peuplé et le plus riche d'Europe.

Des mots pour comprendre :

monarchie absolue : pouvoir royal presque sans limite

monarchie absolue de droit divin : pouvoir royal qui vient de Dieu

oisif : qui ne fait rien

La monarchie absolue

Texte 1

Les magistrats de Paris n'approuvent pas l'Édit de Nantes. Henri IV leur dit : "J'ai fait cet édit pour le bien de la paix que je veux mettre au dedans de mon royaume. Vous me devez obéir. Je couperai la racine à tout parti et à toute propagande hostile, en faisant raccourcir tous ceux qui les provoqueront.

J'ai sauté sur des murailles de ville, je sauterai bien sur des barricades qui sont moins hautes (...) Vous aurez beau faire, je saurai tout ce que vous faites, tout ce que vous dites ; j'ai un petit démon qui me le révèle.

1598

Texte 2

"J'étais résolu à ne prendre point de premier ministre, et à ne pas laisser faire par un autre la fonction de roi pendant que je n'en aurais que le titre. Mais, au contraire, je voulus partager l'exécution de mes ordres entre plusieurs personnes afin d'en réunir toute l'autorité en la mienne seule.

1666

Texte 3

Les Français ont entièrement remis leur liberté et leur volonté aux mains du roi. Il lui suffit de dire : "Je veux telle ou telle somme. J'ordonne. Je consens" et l'exécution est aussi prompt que si c'était la nation entière qui eût décidé de son propre mouvement (...)

On paie au roi tout ce qu'il demande (...)

Les princes étant pauvres ne peuvent rien oser contre le roi, ainsi que le faisait jadis les Ducs de Bretagne ... de Bourgogne ... et tant d'autres seigneurs de Gascogne à l'époque de Louis XI.

Nul pays n'est aussi uni, aussi facile à manier que la France. Voilà sa force à mon sens : unité et obéissance.

1546

Texte 4

"Moi, Philippe, devant par la faveur de Dieu, être roi de France (...), je promets, devant Dieu et ses saints, que je conserverai à chacun de vous et à chacune des églises ses privilèges, la loi et la justice qui lui sont dues ; que je vous défendrai, autant que je le pourrai, avec l'aide de Dieu, comme par droit un roi dans son royaume doit défendre l'Église dont il a la charge. Je promets aussi au peuple qui m'est confié que j'assurerai par mon autorité l'application des lois qui constituent son droit ..."

1059

Texte 5

"Tous ceux qui avaient affaire venaient lui parler sans être empêchés. A ceux qui avaient à porter plainte, il disait : "on réglera vos affaires les unes après les autres".

Il appelait alors Monsieur Pierre de Fontaines et Monsieur Geoffroy de Villette et disait à l'un deux : "réglez ce différent pour moi". Et quand il voyait quelque chose à amender, il l'amendait de sa bouche."

1309

Texte 6

"Toute puissance, toute autorité réside dans la main du roi, et il ne peut y en avoir d'autre dans le royaume que celle qu'il y établit. Tout ce qui se trouve dans l'étendue de nos états, de quelque nature que ce soit, nous appartient (...)

Celui qui a donné des rois aux hommes a voulu qu'on les respectât comme ses lieutenants, en se réservant à lui seul le droit d'examiner leur conduite. Sa volonté est que quiconque est né sujet obéisse sans discernement. (...) C'est à la tête seulement de délibérer et de résoudre, et toutes les fonctions des autres membres ne consistent que dans l'exécution des commandements qui leur sont donnés. Quelque mauvais que puisse être un prince, la révolte de ses sujets est toujours infiniment plus criminelle.

Nous devons considérer le bien de nos sujets bien plus que le nôtre ; ce pouvoir que nous avons sur eux ne doit servir qu'à travailler plus efficacement à leur bonheur

1666

Texte 7

Votre Majesté, lorsque vous avez décidé de me prendre comme conseiller et confident pour la direction de vos affaires, vous étiez obligé de partager l'État avec les protestants. Les nobles se conduisaient comme s'ils n'avaient pas été vos sujets. Les alliances étrangères étaient méprisées.

Je vous ai promis d'employer toute l'autorité que vous me donneriez pour ruiner les protestants, rabaisser l'orgueil des nobles, réduire les sujets en leur devoir et relever le nom de la France dans les nations étrangères.

1638

La monarchie absolue

Consigne 1 : Relie chaque texte à son roi.

texte 1	*	*	Louis XIII
texte 2	*	*	François I°
texte 3	*	*	Louis XIV
texte 4	*	*	Saint Louis
texte 5	*	*	Henri IV
texte 6	*	*	Philippe I

Consigne 2 : Explique l'expression "monarchie de droit divin".

.....

.....

Consigne 3 : Souligne dans les texte les passages évoquant Dieu.

Consigne 4 : Je réponds aux questions.

Quelle est la religion des rois de France ?

.....

Quel roi est à l'origine de l'Édit de Nantes ?

.....

L'Édit de Nantes met fin aux guerres de religion. Quelles étaient les deux religions en opposition ?

.....

Quel roi menace de mort tout opposant au pouvoir royal devenant ainsi le premier monarque absolu ?

.....

Qui était le premier ministre de Louis XIII ?

.....

Consigne 9 : Recherche dans le dictionnaire puis recopie ci-dessous la définition du mot "cardinal".

.....

.....

Consigne 10 : Je réponds aux questions.

Qu'a-t-il fait pour imposer l'autorité du roi ?

.....

.....

Comment Louis XIV veut-il gouverner ?

.....

.....

Que veut dire le terme "pouvoir absolu" ?

.....

.....

Consigne 11 : Louis XIII ou Louis XIV ?

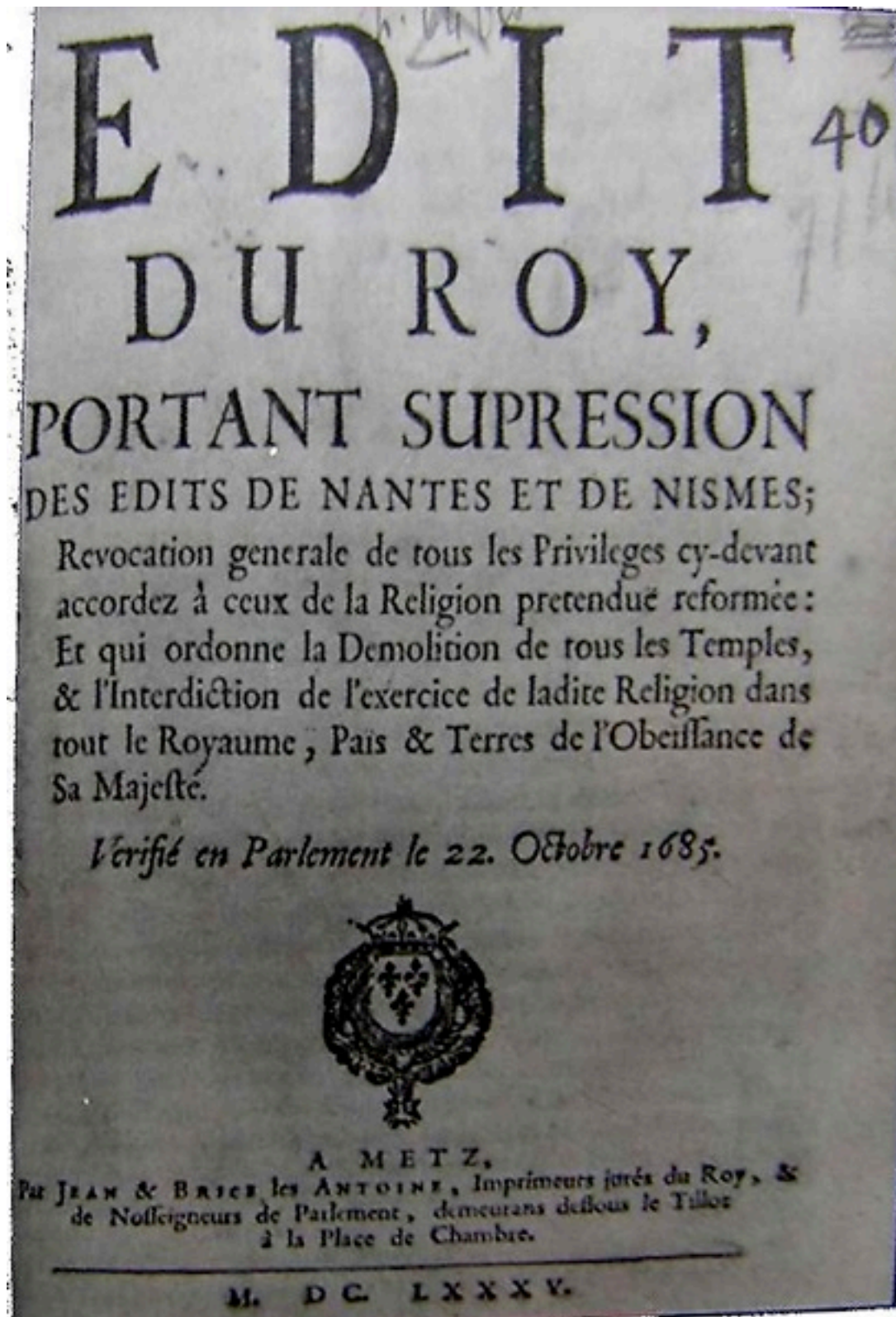


.....



.....

La monarchie absolue



La monarchie absolue

Le petit Lever, grand Lever : 8h00-8h30

Le premier valet, qui a passé la nuit au pied du lit du roi, s'approche du lit et murmure : « Sire voilà l'heure ». Suivaient les premiers chirurgiens qui examinaient le roi. Entrait le premier gentilhomme de la chambre du Roi. Il ouvrait le rideau du lit. Six personnes, les garçons de chambre, étaient déjà entrées dans la chambre.

Puis c'est l'"entrée familière" des membres de la famille royale, des princes du sang, le premier médecin, le premier chirurgien, le premier valet de chambre.

La Messe : 10h00

Au sortir de l'appartement du roi, une procession se forme dans la galerie des Glaces. Suivi des ses courtisans, le roi traverse l'enfilade du Grand Appartement. Le roi s'installe ensuite à la tribune de la Chapelle royale pour assister à la messe.

Le Conseil : 11h00

Le roi tient ensuite Conseil dans son Cabinet. Cinq ou six ministres travaillent avec le monarque qui parle peu, écoute beaucoup et décide toujours en dernier lieu.

Le diner au « Petit couvert » : 13h00

Dans sa chambre, le Roi mange seul, assis à une table dressée face aux fenêtres. Ce repas est en principe privé mais Louis XIV a pour habitude d'y admettre tous les hommes de la Cour, en général ceux présents au Lever.

Promenade ou chasse : 14h00

Retour au cabinet pour se changer. Puis chasse ou promenade. Le roi sortait tous les jours. Le roi adorait ses jardins. Il écrivit un guide pour mieux les visiter. Dans la promenade, Le Notre ou de Mansart l'accompagnait, à qui il posait de nombreuses questions. Ou bien il accompagnait les dames à Trianon ou à Marly.

Audiences particulières : 17h00

Le roi se rend dans son cabinet où il peut signer de nombreuses lettres préparées par son secrétaire.

Réception de la Cour : 19h00

Le roi se rend dans le Grand appartement où il jouait avec des courtisans aux cartes, au billard. On y dansait également.

Souper au « Grand Couvert » : 22h00

La foule se presse dans l'antichambre de l'appartement du Roi pour assister au Souper du Grand couvert. Le Roi s'assied à table, entouré par les membres de la famille royale.

Le Coucher : 23h00

C'est un rituel public où le Roi se retire dans chambre. Par exemple, l'heureux bénéficiaire qui a l'honneur de tenir le bougeoir du roi change chaque soir ! C'est une version abrégée de la cérémonie du Lever.